



Note aux Internes en Equivalence Dépôt des carnets de stage

Les internes en équivalence en stage de Pharmacie Clinique et Hospitalière et Biologie (Promotion Décembre 2017) et en Officine (Promotion Décembre 2018) et les internes en équivalence ayant effectués un stage de rattrapage (stages qui s'achèvent avant le 30 Novembre 2019), doivent impérativement déposer leurs carnets de stage en 4 exemplaires ainsi que la fiche d'évaluation sous plis confidentiel, selon le calendrier suivant :

- Stage en Officine : le **Mardi 10 Décembre 2019**.
- Stage en Pharmacie Clinique et Hospitalière et Biologie : le **Mercredi 11 Décembre 2019**.

à la Direction des Stages de la Faculté de Pharmacie (de 8H00 à 13H00).

- L'examen oral aura lieu au mois de Janvier 2020, la date exacte sera fixée ultérieurement.

Remarque :

- ☞ Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.
- ☞ Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen oral de stage.
- ☞ la liste des internes en équivalence selon les sites d'examen (Centre de stage ou Faculté de Pharmacie de Monastir) sera diffusée ultérieurement sur le site.



La Directrice des stages
Pr. Amel El Fray Rhim